

De plus, la conscience de partager un patrimoine culturel à plusieurs égards communs n'a guère produit de convergence d'attitudes et d'actions. Ces pays ne sont pas liés, tout autant, que ceux du Commonwealth, par un passé commun. Fondée sur un héritage à caractère plus culturel que politique, la francophonie ne peut donc se construire sur une similitude d'institutions et de comportements politiques. Pour elle, tout se noue au plan des valeurs qui alimentent et modèlent une culture, une façon de percevoir les êtres et les choses. Et tout s'exprime dans une langue qui a lié son sort à celui de l'humanisme, dont elle est l'un des plus beaux fleurons.

Je suis de ceux qui croient devoir se garder de verser dans la francophonie lyrique. Ce n'est pas uniquement par l'exaltation de la grandeur de la langue française que se construira la communauté francophone. Mais nous ne devons jamais oublier que la langue française est l'atout fondamental, le catalyseur de la Francophonie. Cette langue a quelque chose de particulier. Elle est, par l'amplitude de sa dissémination, la deuxième du monde en importance. Elle se parle dans les cinq continents, véhicule une culture riche, prestigieuse, porteuse de quelques-unes de ces idées qui ont fécondé la civilisation, alimente la démocratie, libère des peuples. Elle a été utilisée par des penseurs, des créateurs et des découvreurs. Il se trouve que c'est aussi la langue maternelle de 7 millions de Canadiens.

Voilà pourquoi, malgré les difficultés avec lesquelles elle doit compter et les doutes qu'elle doit dissiper, la Francophonie est de plus en plus vivante.

Confrontée aux impératifs politiques et économiques des réalités nationales et internationales, la Francophonie a éprouvé le besoin de préciser sa vocation. Elle tend à s'affirmer comme une communauté de pays qui fonde sur l'utilisation d'une même langue la poursuite d'objectifs communs. C'est dans le cours de cette évolution qu'il faut situer la création de l'Agence de coopération culturelle et technique. Contrairement à ce que l'on croit habituellement, l'Agence n'est pas une organisation visant la consolidation du français dans le monde. C'est essentiellement une institution qui recourt au français, son unique langue de travail, pour favoriser une meilleure connaissance de la culture nationale de chacun de ses membres et contribuer à l'avancement technique des États qui lui sont associés.

Il faut reconnaître que la Francophonie a besoin d'une nouvelle impulsion et d'un élargissement de ses perspectives pour porter tous les fruits qu'on peut en attendre. La solidarité francophone doit trouver un niveau de discussion, un espace d'échanges et une orientation accordés aux exigences de la situation. Alors seulement, elle pourra se montrer à la mesure des défis qu'elle doit relever.

Ce que la diversité et la dispersion de ses membres lui font perdre de vigueur et de cohésion, la Francophonie peut le regagner par l'engagement politique des plus hauts dirigeants de chaque pays. La rencontre à Paris d'une quarantaine de chefs d'État et de gouvernement venus des cinq continents est, à elle seule, une amorce encourageante de la nouvelle dynamique qu'il convient d'imprimer à la Francophonie. Cette conférence doit dépasser les discours nostalgiques sur ce que la Francophonie n'a pas été et sur ce qu'elle aurait pu être. Nous ne nous tournerons vers le passé que pour y trouver les sources de nos solidarités et nous inspirer des acquis de la Francophonie. Notre regard, nous le porterons vers l'avenir. Nos discussions, elles, porteront sur ce que nous allons faire. Il est primordial de placer ce sommet sous le signe de l'efficacité et du concret. La Francophonie sera agissante ou elle ne sera pas.

Ce Sommet sera jugé à l'aune de ses réalisations. Il doit fixer des objectifs précis, identifier et mettre en oeuvre des mesures concrètes. Et il doit les pourvoir des budgets nécessaires.

Il faut surtout éviter de susciter des attentes que nous décevrons par la suite. Il se pourrait que les résultats soient modestes, mais l'essentiel est qu'il y en ait et que soient établis les fondements d'une francophonie soucieuse de répondre aux besoins les plus pressants des populations francophones. Les travaux du Sommet donneront lieu à des échanges débouchant sur la mise au point de programmes d'action.

Le Canada, pour sa part, s'est vu confier l'examen des possibilités de relier les banques de données francophones par un réseau qui permette d'en livrer l'accès aux pays membres de la communauté. Nous avons également accepté de soumettre aux autres chefs d'État et de gouvernement des recommandations sur des projets de télécommunications à l'échelle de l'espace francophone. Car seule la technologie peut concrétiser la solidarité francophone en opérant le nécessaire rapprochement de populations éparses et la mise en commun de leurs préoccupations. Comme on le voit, notre participation s'inspire du souci de favoriser les échanges non pas seulement au niveau des fonctionnaires et personnalités politiques, mais surtout au plan de la vie quotidienne des hommes, des femmes et des